



N° dossier : E _____

(Réservé à l'Administration de l'environnement)

Demande de reconnaissance de la certification d'une entreprise en ce qui concerne les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant certains gaz à effet de serre fluorés

1. Demandeur

- 1.1** Nom de l'entreprise : _____
- 1.2** Adresse :
Numéro : _____ Rue : _____
Localité : _____ Code postal : _____
Pays : _____
- 1.3** Téléphone : _____
- 1.4** Courriel : _____
- 1.5** Nom (personne responsable) : _____
- 1.6** Prénom(s) (personne responsable) : _____
- 1.7** Fonction (personne responsable) : _____



N° dossier : E _____

(Réservé à l'Administration de l'environnement)

2. Personnel

L'entreprise emploie, pour les activités nécessitant une certification, du personnel titulaire d'une certification au sens de l'article 10 du règlement (UE) 2024/573 en nombre suffisant pour faire face au volume d'activité escompté.

2.1 Liste du personnel titulaire d'une certification :

À remplir par le demandeur.

Nom	Prénom	Catégorie de certification
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____



N° dossier : E _____

(Réservé à l'Administration de l'environnement)

3. Législation

3.1 L'entreprise confirme d'avoir pris connaissance des lois et règlements suivants :

<input type="checkbox"/>	Règlement (UE) 2024/573 du Parlement européen et du Conseil du 7 février 2024 relatif aux gaz à effet de serre fluorés, modifiant la directive (UE) 2019/1937 et abrogeant le règlement (UE) n° 517/2014.
<input type="checkbox"/>	Règlement d'exécution (UE) 2024/2215 de la Commission du 6 septembre 2024 établissant, conformément au règlement (UE) 2024/573 du Parlement européen et du Conseil, des prescriptions minimales pour la délivrance de certificats aux personnes physiques et morales et les conditions applicables à la reconnaissance mutuelle de ces certificats, en ce qui concerne les équipements fixes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur, les cycles organiques de Rankine et les unités de réfrigération des camions frigorifiques, des remorques frigorifiques, des véhicules utilitaires légers frigorifiques, des conteneurs intermodaux et des wagons frigorifiques contenant des gaz à effet de serre fluorés ou leurs solutions de substitution, et abrogeant le règlement d'exécution (UE) 2015/2067 de la Commission
<input type="checkbox"/>	Règlement d'exécution (UE) 2015/2068 de la Commission du 17 novembre 2015 établissant, conformément au règlement (UE) n° 517/2014 du Parlement européen et du Conseil, le modèle d'étiquetage pour les produits et équipements contenant des gaz à effet de serre fluorés.
<input type="checkbox"/>	Règlement (CE) N° 1516/2007 de la Commission du 19 décembre 2007 définissant, conformément au règlement (CE) 842/2006 du Parlement européen et du Conseil, les exigences types applicables au contrôle d'étanchéité pour les équipements fixes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant certains gaz à effet de serre fluorés.
<input type="checkbox"/>	Loi du 22 juin 2016 relative aux gaz à effet de serre fluorés.
<input type="checkbox"/>	Règlement grand-ducal modifié du 22 juin 2016 relatif : a. aux contrôles d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur fonctionnant aux fluides réfrigérants du type HFC, HCFC ou CFC ; b. à l'inspection des systèmes de climatisation.



N° dossier : E _____

(Réservé à l'Administration de l'environnement)

4. Pièces à joindre

Merci de joindre, à la présente demande, une copie des documents suivants :

- Certification de votre entreprise
- Certification de chaque membre du personnel repris dans la liste du point 2

5. Liste des entreprises certifiées

5.1

L'Administration de l'environnement publie une liste des entreprises certifiées au Luxembourg sur son site internet **emwelt.lu**.

Veuillez ajouter notre entreprise sur la liste susmentionnée.

Coordonnées de contact :

Téléphone : _____

Courriel : _____

Site web : _____

Merci de ne pas ajouter notre entreprise sur la liste susmentionnée.



N° dossier : E _____

(Réservé à l'Administration de l'environnement)

6. Contact

La présente demande de reconnaissance d'une certification, accompagnée de sa ou ses pièce(-s) jointe(-s), est à envoyer par courriel à contactUSEE@aev.etat.lu ou par courrier à :

Administration de l'environnement

Unité surveillance et évaluation de l'environnement

1, avenue du Rock'n'Roll

L-4361 Esch-sur-Alzette

Les données à caractère personnel récoltées par ce formulaire sont traitées en conformité avec le règlement (UE) 2016/679 du parlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Veuillez naviguer vers le lien <https://environnement.public.lu/fr/support/protection-donnees/aev.html> pour prendre connaissance du détail de la protection de vos données, appliquée par l'Administration de l'environnement.

Le (La) soussigné(e) _____ déclare par la présente que toutes les indications fournies sont véridiques et que les copies jointes sont conformes aux originaux.

Fait à _____, le _____
Localité Date

Signature